



ARRÊT ANNUEL PROGRAMMÉ CHAUD 2013

ENERTHERM, dans le cadre de l'entretien des équipements de la Concession, doit programmer un arrêt technique de maintenance. Cette mesure est nécessaire afin de produire et distribuer une énergie dans des conditions optimales de sécurité.

Tous les moyens sont mis en œuvre afin de réduire la durée d'interruption au strict minimum.

**La fourniture de chauffage et d'eau chaude sanitaire
sera ainsi interrompue :
du Dimanche 11 août 2013 à 00h00
au Dimanche 18 août 2013 à 15h00**

En quoi consiste un arrêt technique ?

L'arrêt, rendu obligatoire par le dispositif réglementaire, consiste principalement à :

- procéder à des opérations de contrôle et de vérification des installations
- procéder à des opérations de maintenance curative sur le réseau ou ses organes constitutifs



La Direction Commerciale d'**ENERTHERM** se tient à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercie de votre compréhension.